الكنفدرالية النقابية للقوى المنتجة
لجنة المرأة
Agraw Anemlay N Yighallen N Ufares
Confédération Syndicale Des Forces Productives
Comité de femme - COSYFOP

COMMUNIQUÉ DU COMITÉ DE FEMME

Le Comité de femme de la COSYFOP adopte son rapport annuel sur la situation des femmes en Algérie et appelle à la ratification de la convention n° 190 de l'OIT

À l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes et du lancement de la campagne des 16 jours d'activisme contre la violence fondée sur le genre, le Comité de femme de la Confédération syndicale des forces productives (COSYFOP) s'est réuni le 25 novembre 2026, dans un cadre confidentiel afin de préserver la sécurité des participantes. À l'issue des échanges, le Comité a adopté son rapport annuel intitulé « La femme en Algérie en 2026 : violences, discriminations et répression des libertés syndicales et civiles ».

La nécessité de tenir cette rencontre dans la discrétion, alors qu'elle porte sur les violences, le harcèlement et les droits des travailleuses, témoigne des restrictions qui pèsent sur l'exercice des libertés syndicales et civiles en Algérie. Le Comité rappelle que les femmes doivent pouvoir s'organiser librement, dénoncer les atteintes à leurs droits et défendre leurs collègues sans s'exposer à des poursuites ou à des représailles.

Ce rapport est le fruit du travail de suivi et de documentation mené par le Comité de femme sur les violations dont sont victimes les travailleuses et les syndicalistes. Les dossiers constitués par le Comité ont notamment servi de fondement à plusieurs plaintes et communications présentées par la COSYFOP aux organes de contrôle de l'Organisation internationale du Travail. Cette documentation est complétée par des données socio-économiques, des analyses juridiques et des sources issues d'organisations de défense des droits humains. Le rapport examine les conséquences de la précarité économique, des discriminations professionnelles, des violences et du harcèlement au travail, ainsi que des poursuites judiciaires et des entraves imposées aux organisations indépendantes.

Les données analysées révèlent que le taux d'activité des femmes en Algérie atteignait à peine 14,1 % en 2025, selon les estimations internationales, tandis que leur taux de chômage s'élevait à 25,4 % lors de l'enquête nationale d'octobre 2024. Pour le Comité, la dépendance économique et l'insuffisance des dispositifs de protection aggravent la vulnérabilité des femmes face aux violences et à l'exploitation, tout en réduisant leurs possibilités de signaler les abus et d'obtenir une prise en charge effective.

Le Comité s'est également penché sur les poursuites judiciaires et les mesures professionnelles visant des responsables syndicales en raison de leurs activités, notamment sur la situation de Yamina Maghraoui, secrétaire générale de la COSYFOP. Il souligne que la protection des syndicalistes contre les représailles et la fin des ingérences dans les affaires internes des organisations indépendantes sont indispensables pour garantir aux femmes le libre exercice de leurs responsabilités syndicales.

Adresse : Maison Des Syndicats, El-Harrach, Alger 16000
Email : femmes@cosyfop.org **Site internet** : www.cosyfop.org

Le Comité de femme appelle le gouvernement algérien à ratifier la convention n° 190 de l'OIT concernant la violence et le harcèlement dans le monde du travail, à s'appuyer sur les orientations de la recommandation n° 206 et à instaurer des mesures contraignantes de prévention et d'évaluation des risques. Il demande la protection effective des victimes, des personnes qui signalent les faits et des témoins contre toute forme de représailles, l'ouverture d'enquêtes sérieuses et indépendantes sur les plaintes pour violence et harcèlement, ainsi que la publication régulière de statistiques ventilées par sexe.

Le Comité demande également la levée des restrictions imposées à l'activité syndicale indépendante, la réouverture des locaux syndicaux fermés et la garantie du droit des organisations syndicales de se réunir, de tenir leurs congrès et de disposer de ressources licites. Il appelle à mettre fin aux poursuites engagées en raison d'activités syndicales pacifiques ou de la coopération avec les mécanismes internationaux de protection des droits humains, et à mettre en œuvre les recommandations des organes de contrôle de l'OIT.

Souhaitant traduire son travail de documentation et de plaidoyer en actions concrètes, le Comité a inscrit le projet « Maison des femmes syndicalistes » parmi ses priorités pour 2027. Cette initiative vise à mettre en place un dispositif d'assistance juridique, d'accompagnement psychologique et social, d'aide d'urgence et d'orientation vers des solutions d'hébergement sécurisé. Elle prévoit également la formation des syndicalistes et le développement de réseaux de solidarité. Le Comité souligne la volonté des syndicalistes et des personnes solidaires de contribuer à sa réalisation et demande la levée des obstacles juridiques, administratifs et financiers qui en empêchent la concrétisation.

Le Comité invite l'Organisation internationale du Travail, l'Internationale des services publics (ISP) ainsi que les organisations syndicales et de défense des droits humains à apporter un soutien technique et financier concret et durable aux activités de suivi, de documentation, de prévention et d'accompagnement des femmes. Il les appelle également à soutenir la mise en œuvre du projet « Maison des femmes syndicalistes », afin d'en faire un véritable dispositif de protection.

Le Comité de femme réaffirme son engagement à poursuivre la documentation des violations et la défense des droits des travailleuses et des syndicalistes. Il rappelle que l'élimination des violences et du harcèlement exige le respect effectif des libertés syndicales et la mise en place de mécanismes de protection indépendants, accessibles et efficaces.

Algérie, le 25 novembre 2026

Le Comité de femme

Confédération syndicale des forces productives (COSYFOP)

Adresse : Maison Des Syndicats, El-Harrach, Alger 16000
Email : femmes@cosyfop.org **Site internet** : www.cosyfop.org